

Conseiller général  
des Bouches-du-Rhône  
Canton Martigues-Est

## ... bilan des actions sociales et solidaires avec le CG 13

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voilà déjà trois ans que les électeurs du canton de Martigues-Est m'ont choisi pour siéger au Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Le renouvellement au mois de mars de la moitié des conseillers généraux a confirmé une majorité ancrée à gauche. Je m'en réjouis à titre personnel mais aussi et surtout dans l'intérêt de tous les habitants du département. Les décisions prises au sein de l'assemblée départementale nous accompagnent au quotidien. L'action sociale et solidaire, le transport, la vie des collègues et des collégiens ou encore, pour ne citer que quelques exemples, la vie associative avec l'attribution de subventions. La reconnaissance et le soutien de la Ville permettent d'ailleurs à certaines associations de bénéficier de subventions croisées avec le Conseil Général.

En 2009 et en 2010, j'ai rencontré certaines associations afin de recueillir et de faire remonter des besoins particuliers. Arrivé aujourd'hui à la moitié de mon mandat, je souhaite par l'envoi de ce document d'information vous dresser un bilan des interventions du département sur la Ville et rendre compte des principaux dossiers et projets que j'ai soutenus. Certains ont déjà été engagés sur notre canton, d'autres le seront dans les mois à venir. J'espère que ces éléments présenteront pour vous, dans votre activité associative, professionnelle ou personnelle, une utilité et un intérêt.

Depuis 2008, le président du Conseil Général m'a confié la délégation de l'Aide aux personnes handicapées. J'ai œuvré dans ce cadre pour l'ouverture en 2010 d'une antenne décentralisée de la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans les locaux de l'Hôtel de l'Agglomération. Mais bien au-delà de ma délégation, je contribue au sein de la gestion départementale à défendre et faire avancer nos projets.

Cette Lettre met en avant certains d'entre eux, témoins de la vitalité du Conseil Général sur notre commune et de la nécessité d'avoir un élu de proximité pour les suivre et les faire aboutir. Une proximité remise en cause par la réforme des collectivités territoriales qui remplacera en 2014 les conseillers généraux et régionaux par des conseillers territoriaux. Un des autres aspects de cette nouvelle loi menace la clause générale de compétences des départements et des régions. Les conséquences risquent d'être catastrophiques sur les subventions qui permettent à de nombreuses associations de Martigues de fonctionner et de survivre.

Soyez certains que je resterai vigilant face à la mise en place de ces nouvelles mesures et que je vous informerai régulièrement sur l'avancée de tous les dossiers qui concernent notre commune.

*Vous pouvez compter sur  
mon engagement  
Gaby Charroux*





## ... Antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

*Depuis 1989 avec la création d'un service départemental pour les personnes handicapées, le département des Bouches-du-Rhône a la volonté de porter une politique volontariste et novatrice en matière d'intégration des personnes en situation de handicap.*

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 13), que j'ai l'honneur de présider, est un Groupe-ment d'Intérêt Public dont le CG13 assure la tutelle administrative et financière. Il s'agit d'une institution véritable « guichet unique » pour les personnes handicapées et leur famille.

Afin d'éviter aux habitants du pôle territorial de l'étang de Berre/Salon de se déplacer jusqu'à Marseille, j'ai œuvré pour la signature d'une convention entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues (par l'intermédiaire de son service Santé-Handicap) et la MDHP 13 afin de permettre l'ouverture d'une antenne dans les locaux de l'Hôtel d'Agglomération.

Depuis le 14 septembre 2010, Chantal Perier responsable de la permanence administrative (tous les mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, sans rendez-vous), reçoit en moyenne plus de quatre-vingts personnes par mois. L'objectif de cette antenne est d'informer et d'accompagner les personnes dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution. L'agent administratif permet à chacun, en raison de son cas particulier, de savoir quelles demandes et quelles aides peuvent être formulées auprès de la MDPH 13 : carte d'invalidité, carte de stationnement personne handicapée, carte priorité, Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé, Prestation de Compensation Handicap (ACTP), Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), projet de vie, aménagement du véhicule ou du logement...

Les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, une assistante sociale renseigne plus précisément sur la Prestation de Compensation Handicap (prise de rendez-vous le lundi après-midi au 04 86 13 66 06).

*Des permanences associatives ont lieu également sur l'antenne, sur rendez-vous :*

- **Cap Emploi Heda** qui favorise l'emploi des personnes handicapées  
Tél. 04 42 95 70 35
- **Sameth** pour le maintien en emploi de la personne  
Tél. 04 42 95 70 19
- **Isatis** pour le suivi des travailleurs handicapés psychiques  
Tél. 04 42 20 90 05
- **Parcours Handicap 13** qui est un réseau de vingt-cinq associations aidant la personne handicapée à formuler son projet de vie  
Tél. 0 800 400 413

## ... Au Centre Hospitalier de Martigues

- Le financement du CG 13 et de la Ville de Martigues a permis l'ouverture en juillet 2008 d'une **Unité Médico-Judiciaire** à l'intérieur du service Pédiatrie de l'Hôpital des Rayettes. Cet espace aménagé et sécurisé permet de recueillir la parole des enfants mineurs victimes de violence dans les meilleures conditions possibles.

- En partenariat avec HandiDent Paca et grâce au financement du CG 13, du Conseil Régional et des collectivités locales dont Martigues, le Centre Hospitalier sera prochainement équipé d'un **fauteuil dentaire adapté aux personnes handicapées**.

Les travaux sont en cours...

## Maison de la Solidarité de Martigues

Service du CG 13 présent en permanence sur le canton, la Maison de la Solidarité est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention pour les familles y compris les futures mamans et les enfants de 0 à 3 ans (Protection Maternelle Infantile), mais aussi pour les adolescents, les adultes et les couples (Centre de Planification et d'Éducation Familiale public).

Ce service s'adresse aux habitants des communes de Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts.

Traverse Charles-Malville  
Martigues - Tél. 04 42 40 42 32

Antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées 13  
Hôtel de l'Agglomération - Rond-point de l'Hôtel-de-Ville  
Martigues - Tél. 04 42 06 90 11/10



## ... RSA : pour lutter contre la pauvreté et les exclusions

*Le RSA (Revenu de Solidarité Active) s'adresse à un public élargi aux bénéficiaires du ex-RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et de l'ex-API (Allocation Parent Isolé) ainsi qu'aux foyers dont les membres ne tirent que des ressources limitées de leur travail.*

Par son mécanisme de revenu minimum garanti, le RSA qui est avant tout une allocation attribuée selon le niveau de ressources du foyer et sa composition, contribue par nature à lutter contre la pauvreté y compris des personnes ayant déjà un emploi. Ce droit se voit toutefois conditionné par l'obligation de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à sa propre activité ou d'entreprendre des actions pour une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Le CG 13 est investi par la loi d'une mission d'orientation des bénéficiaires du RSA qu'il met en œuvre avec ses partenaires institutionnels, une orientation vers deux types de parcours : l'insertion sociale et l'insertion professionnelle. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues, les actions d'insertion représentaient plus de **1 400 000 euros** en 2010 pour l'accompagnement individuel et collectif.

L'Association Pour le Développement Local du Pays de Martigues (APDL) met en œuvre une politique d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice de mille ménages par an autour d'un lieu d'accueil à la Maison de l'Emploi pour Martigues et à la Maison des Services pour Port-de-Bouc. 2 470 ménages de notre Communauté d'Agglomération sont bénéficiaires du RSA, ils sont aussi accompagnés par le Pôle Emploi, les Chambres Consulaires, les services sociaux du CG 13 et des villes...

La politique sociale du Conseil Général des Bouches-du-Rhône est une priorité au-delà de ses compétences légales. Le traitement du RSA tel qu'il est mis en œuvre dans notre département est significatif des valeurs de solidarité qui sont propres à l'orientation politique de notre assemblée. En tant que conseiller général appartenant au groupe des élus communistes, je me retrouve pleinement dans cette orientation qui est un élément fort en direction des publics les plus défavorisés.

## ... Actis... rebondir

L'APDL organise avec les maisons de quartier de la Ville de Martigues des actions d'accompagnement collectif, Actis en est un parfait exemple. Les actions menées par ce dispositif permettent aux bénéficiaires du RSA de sortir de leur condition précaire et de leur isolement social tout en s'intégrant dans la vie de la cité. Actuellement, 35 personnes sur Martigues et 30 sur Port-de-Bouc sont accompagnées pour une durée de six mois dans le cadre de cette action.

**Association Pour le Développement Local du Pays de Martigues  
Maison de l'Emploi et de la Formation - Quai Lucien-Toulmond  
Martigues - Tél. 04 42 49 05 09  
Ouvert au public du lundi au vendredi  
de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h**



## ... initiative locale

Dans le cadre de sa politique de lutte contre le chômage des populations les plus fragiles, la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues soutient, sur son territoire, l'association des **Chantiers du Pays Martégéal** qui offre la possibilité de mettre en situation de travail des personnes en difficulté d'insertion.

157 salariés dont 65 femmes sont accompagnés dans un projet de réinsertion professionnelle par l'activité économique...

*L'activité des chantiers se répartit sur trois domaines d'interventions :*

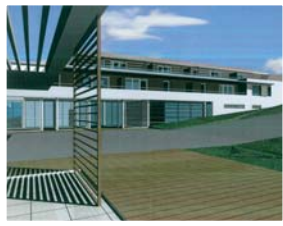
- **le bâtiment et travaux publics** : 30 parcours dont 20 réservés aux bénéficiaires du RSA,
- **les espaces verts** : 30 parcours dont 19 réservés aux bénéficiaires du RSA,
- **la restauration rapide** : 9 parcours dont 6 réservés aux bénéficiaires du RSA.

Sur les 157 salariés accueillis, 116 sont bénéficiaires du RSA. Leur accompagnement est assuré et encadré par 14 professionnels. Sur l'ensemble des 33 sorties dynamiques, 24 sont bénéficiaires du RSA.

Le CG 13 intervient à hauteur de **157 500 euros** pour l'ensemble de l'année.

Les membres de l'association des Chantiers du Pays Martégéal contribuent notamment à l'entretien et à la mise en valeur du grand parc de Figuerolles.

## ... une action diversifiée pour notre territoire



### ... solidarité

Une nouvelle maison de retraite va voir le jour dans les prochains mois grâce à un projet du groupe Les Maisonnées de France soutenu par le CG 13 et la Ville de Martigues. Cette structure permettra à notre territoire de rattraper un peu son retard par rapport à la moyenne départementale et nationale de lits offerts aux personnes âgées. Un cinquième établissement est en projet à moyen terme sur le quartier de Saint-Jean. Il est porté par l'Entraide des Bouches-du-Rhône et 13 Habitat.



### ... cadre de vie

**Aménagement urbain**  
L'entrée nord de Martigues (RD 5) doit poursuivre sa rénovation. Un important projet doit également être engagé sur la RD 9 qui relie le quartier de Lavéra à la voie rapide de la Côte Bleue. L'élargissement de cette voie doit permettre d'offrir un second accès majeur à la plateforme pétrochimique dont l'utilité pourrait s'avérer décisive en cas d'accident industriel. Ce projet de plusieurs dizaines de millions d'euros est inscrit dans le plan quinquennal d'investissement de la collectivité et sa réalisation nécessite plusieurs années d'étude avant le début de sa réalisation en raison de sa complexité.



### ... aménagement

Le port de Carro sera réaménagé en profondeur afin d'assurer aux pêcheurs un environnement professionnel plus moderne et répondant à leurs besoins actuels. L'accueil des plaisanciers et le cheminement des piétons le long des quais seront aussi améliorés. Dans le cadre de ce projet d'aménagement, et afin de confirmer la destination maritime de ce site, le CG 13 a la volonté d'installer un centre de formation de plongée pour les pompiers du SDIS 13. Un autre centre de formation, géré celui-là par l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne, pourrait aussi rejoindre le site.

### ... enseignement

Le fort développement de la commune dans les années à venir sur la partie nord du territoire (plus de 1 800 logements sont attendus à la Zac de la Route Blanche) nécessite une réflexion sur l'accueil des collégiens à Martigues. Les collèges existants ne pourront pas répondre à l'importante augmentation de la population attendue sur ce secteur. Il a été demandé aux services du CG 13 de prendre en compte cette donnée, les premières études sur la réalisation d'un nouveau collège ont débuté.

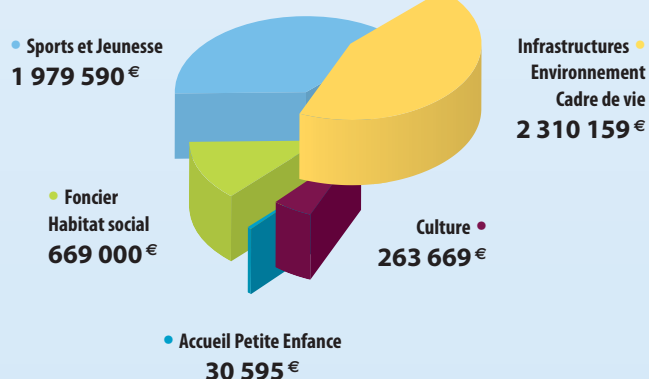
**Gaby Charroux**  
Conseiller général des Bouches-du-Rhône  
Canton Martigues-Est

**Rencontres sur rendez-vous :**  
04 91 21 12 48 ou 04 42 44 34 72

### ... repères chiffrés

Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement  
2008/2009 conclu entre la Ville de Martigues et le CG 13

#### Subventions au 18/03/2011



#### Exemples de projets :

- Restructuration de la piscine municipale \* : **851 406 €**
- Parking couvert du boulevard Lucien-Degut : **947 470 €**
- Réaménagement du boulevard Maritime \* : **462 690 €**
- Galerie de l'Histoire de Martigues : **228 569 €**
- Restaurant scolaire à La Couronne : **642 000 €**
- Réhabilitation de logements sociaux à Paradis Saint-Roch : **489 000 €**

(\*) projets en cours

#### Autres subventions du CG 13 versées sur l'exercice 2010

**Au budget principal de la Ville de Martigues**, quelques exemples concernant la section fonctionnement : aides à la Petite Enfance **94 380 €**, installations sportives **31 500 €**, aides aux séjours vacances **6 110 €**...

**Au Centre Communal d'Action Sociale** : **923 001 €** dont **820 328 €** pour le budget prestation des aides à domicile et portage de repas.

**À la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues**, quelques exemples pour la section investissement : premier acompte réhabilitation CET Valentoulin **297 677 €**, CTD Vallon du Fou **157 923 €**, premier acompte travaux site de Saint-Blaise **37 208 €**... et pour la section fonctionnement : transports scolaires **709 936 €**.

#### Associations

Montant attribué en 2010 aux associations des cantons de Martigues-Est et de Martigues-Ouest (sans Port-de-Bouc) : **2 482 737 €**.